



Les cours Oasis - Foire aux questions

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en [Oasis](#). l'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

De nombreuses questions sont régulièrement posées concernant la mise en œuvre de ce projet. Le [Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement de Paris](#) et la Ville de Paris proposent des réponses, au vu de leur expérience dans la conduite de celui-ci depuis 2017.



Crédits : CAUE 75 - Lise Daviet

1. Choix et nombre de cours	3
Comment choisir les écoles dont la cour sera transformée ?	3
Existe-t-il une surface de cour minimale en-dessous de laquelle un projet Oasis est impossible ?	3
Combien de cours sont transformées chaque année ?	3
2. Services et partenaires impliqués	3
Quels sont les services de la Ville impliqués dans les projets de cours ?	4
Quel est le rôle du CAUE 75 ?	4
Quelle est l'implication des élus ?	4
3. Co-conception et participation des usagers :	4
Comment recueillir les envies et besoins des usagers de la cour ?	4
Qui participe aux séances de co-conception adultes ?	5
Comment impliquer le public à l'exécution de la cour ?	5
Qui anime les ateliers des chantiers participatifs ?	6
Les parents d'élèves ou associations de quartier sont-ils impliqués dans les projets ?	6
4. Réalisation des cours	6
Quel est le calendrier d'un projet de transformation de cour d'école ?	6
Quand réalise-t-on les plantations ?	7
Combien coûte l'aménagement ou la gestion d'une cour Oasis ?	7
Quelles sont les éléments d'aménagement que l'on retrouve dans les écoles maternelles, élémentaires ou dans les collèges et lycées ?	7
Est-ce que les filières universitaires concernées par le champ du développement durable peuvent être associées à la conception des espaces ?	8
Peut-on décider de conserver telles quelles certaines zones de la cour ?	8
Y a-t-il des objectifs chiffrés quant aux surfaces à végétaliser ?	8
Y a-t-il des objectifs chiffrés quant aux surfaces à désimperméabiliser ?	9
Quel est le retour d'expérience sur les bétons poreux ou enrobés drainants ?	9
Qu'en est-il des sols souples type 'permaway' ?	9
Peut-on utiliser un revêtement de liège pour un terrain sportif ?	9
Comment font les enfants pour se dépenser et courir ?	9
Les nouveaux aménagements sont-ils soumis à l'agrément d'un bureau de contrôle vis-à-vis des normes de sécurité ?	9
Comment faire réaliser une cabane en hauteur aux normes de sécurité ?	10
Comment sont gérés les besoins d'accès véhicules dans les cours Oasis, par exemple pour la sécurité incendie ?	10
La réglementation autorise-t-elle à permettre aux enfants un contact direct avec l'eau de pluie ?	10
Les aménagements sont-ils adaptés aux enfants à mobilité réduite ? Comment intégrer les problématiques d'inclusion ?	11
Comment intégrer aux nouvelles cours la nécessité d'y faire du sport et des jeux actifs ?	11
Comment aborder les questions de répartition genrée de l'espace ?	11

Les nouvelles cours conservent-elles assez d'espace libre pour accueillir les fêtes de l'école ?	12
5. Appropriation de la cour	12
Une fois la cour livrée, son appropriation par les adultes est-elle compliquée ?	12
Comment garder les équipes pédagogiques investies après plusieurs années et avec un changement fréquent des équipes ?	12
Comment les cours Oasis peuvent-elles s'intégrer dans les parcours pédagogiques ?	12
Est-ce que des dispositifs de sciences participatives sont mis en œuvre dans les écoles oasis ?	13
Comment se passe la surveillance des nouvelles cours ?	13
Tous ces nouveaux aménagements ne sont-ils pas source de bêtises chez les enfants ?	13
La multiplication des cachettes ne peut-elle pas être propice aux conflits voire au harcèlement scolaire ?	14
Comment gérer la boue ?	14
Les nouveaux sols perméables ne sont-ils pas impraticables quand il pleut ?	14
Avec les aménagements d'eau, n'y a-t-il pas un problème de moustiques ?	14
Y a-t-il des problèmes de sécurité sanitaire liés aux copeaux ?	15
Comment répondre aux réticences sur la saleté ?	15
6. Entretien des cours :	15
Comment évolue la charge d'entretien de la cour avec une transformation oasis ?	16
Qui entretient les espaces verts nouvellement créés et à quelle fréquence (taille, arrosage) ?	16
7. Ouverture des cours	16
Quelles cours sont ouvertes au public ? Quand sont-elles ouvertes ?	16

1. Choix et nombre de cours

Comment choisir les écoles dont la cour sera transformée ?

Pour débiter, le plus facile est de choisir des écoles en fonction de l'intérêt que les équipes portent au projet et leur motivation. Cela facilite grandement la co-conception, l'élaboration d'un projet commun, l'appropriation de la cour et la gestion future.

A Paris, nous avons par ailleurs pris en considération d'autres critères : nécessité de rénovation de la cour, besoin de rafraîchissement, éloignement d'espaces verts, quartier populaire... Bien entendu, le choix des écoles se fait également avec une validation politique.

Existe-t-il une surface de cour minimale en-dessous de laquelle un projet Oasis est impossible ?

Bien que la question de la répartition de l'espace se pose pour les petites cours, il n'existe pas de surface minimale. À Paris, certaines cours Oasis sont très petites. Une fois transformées, les professionnels insistent cependant sur l'impression d'avoir un espace plus important, car plus diversifié. Lorsqu'une petite cour doit accueillir l'enseignement d'EPS, la question des cheminements et de la quantité de sols durs à conserver est discutée avec le professeur de sport. La grande diversité des écoles parisiennes ne permet pas d'établir un ratio de surface perméable unique (la gestion de l'eau de pluie est plutôt pensée à la parcelle) , un nombre de m² minimum pour le sport ou encore un pourcentage de surface végétalisée impératif.

Combien de cours sont transformées chaque année ?

À Paris, environ 25 cours sont livrées chaque année, dont 10 à 15 font l'objet d'une démarche de co-conception par le CAUE de Paris. Le nombre de cours réalisées chaque année devrait augmenter dans les prochaines années. Environ une cinquantaine de cours d'écoles parisiennes ont été transformées entre 2018 et 2020.

2. Services et partenaires impliqués

Quels sont les services de la Ville impliqués dans les projets de cours ?

À Paris, différents services sont impliqués :

La DASCO (Direction des affaires scolaires) accueille la cheffe de projet Oasis et pilote le projet, en coordination avec d'autres directions de la ville et en lien avec le Secrétariat Général. A son démarrage, le projet Oasis a été piloté pendant deux ans au sein du Secrétariat Général.

Les CASPE (circonscription des affaires scolaires et petite enfance), divisions de la DASCO, maîtrise d'ouvrage des projets Oasis, sont en charge de la programmation et de la gestion de la cour. Elles participent au choix des écoles de leur arrondissement qui participeront au programme.

Les SLA (sections locales d'architecture), divisions de la DCPA (direction des constructions publiques et de l'architecture), maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage déléguée, sont en charge de la définition du projet, de son chiffrage et de sa réalisation.

La DEVE (direction des espaces verts et de l'environnement) est impliquée par le biais des SEJ (service exploitation des jardins), qui aident au choix des végétaux, réalisent le plan des

plantations et commandent les plants au centre de production horticole de Paris. Le SAB (service de l'arbre et des bois) intervient pour l'expertise phytosanitaire des arbres présents dans la cour, ainsi que les éventuels abattages.

Le STEA (service technique de l'eau et de l'assainissement) de la DPE (direction de la propreté et de l'Eau) qui pilote le Plan ParisPluie est consulté pour une expertise technique concernant la gestion de l'eau de pluie. De même le SPSE (service parisien de santé environnementale) est également consulté pour des avis ayant trait à la pollution des sols notamment.

Quel est le rôle du CAUE 75 ?

Dans certains cas, la SLA, la CASPE ou la Mairie d'arrondissement fait appel au CAUE de Paris (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour mener une démarche de co-conception avec les écoles. Le CAUE peut être sollicité pour les écoles qui présentent un besoin d'accompagnement particulier, par exemple les groupes scolaires où l'organisation est plus complexe, ou parce que l'équipe pédagogique est très demandeuse d'être intégrée au projet. Le CAUE réalise alors des ateliers avec les enfants, puis avec les adultes de l'école afin d'aboutir à des plans d'aménagement co-conçus et validés par tous. Les préconisations sont alors remises à la SLA qui prend le relais pour assurer la mise en oeuvre du projet et organiser les travaux.

Quelle est l'implication des élus ?

Leur implication est variable, mais ils sont généralement présents au lancement du projet, pour le porter politiquement, ainsi qu'à la fin. Certaines mairies d'arrondissement sont aussi présentes au cours d'ateliers ou aux restitutions.

3. Co-conception et participation des usagers :

Comment recueillir les envies et besoins des usagers de la cour ?

Le CAUE de Paris réalise des démarches de co-conception dans certaines écoles. Il s'agit d'ateliers impliquant les élèves ainsi que les équipes éducatives, afin d'aboutir à un projet d'aménagement co-conçu et partagé. Pendant les ateliers menés avec eux, les élèves sont sensibilisés aux enjeux du projet, présentent et spatialisent leurs usages actuels de la cour et expriment des propositions de nouveaux aménagements sous forme de dessins, collages ou maquettes. Pour les ateliers avec les enfants, on peut choisir de travailler avec un groupe de délégués de classes, qui peuvent ensuite rapporter à leur classe ce qu'ils ont appris. Cela permet également d'avoir une représentation de tous les niveaux de l'école lors des ateliers. Mais il peut également s'agir d'une classe ambassadrice.

A partir des propositions des enfants, des scénarios sont formulés et permettent de passer en revue un grand nombre de sujets lors de séances de travail. Ainsi les adultes expriment eux aussi leurs besoins, confrontent leurs avis et émettent des propositions. Les animateurs du temps périscolaire étant eux-aussi des usagers de la cour, le responsable de l'organisation périscolaire qui les représente au sein de l'école est présent lors de ces séances. Dans les écoles élémentaires où les cours de sport ont lieu dans la cour, il est important que le professeur de sport soit également présent.



Crédits : CAUE 75

Qui participe aux séances de co-conception adultes ?

Les directeurs, enseignants, REV (personne responsable des activités périscolaires dans l'école), et parfois les animateurs périscolaires sont impliqués. Les parents élus sont aussi conviés à ces séances si la direction de l'école est d'accord. Dans le cas contraire, ils ont l'occasion d'être informés du projet lors de la restitution du travail des enfants et/ou du conseil d'école. Il peut également y avoir le gardien, le médecin ou le psychologue scolaire. Dans l'idéal, informer également les agents de nettoyage de l'établissement permet une meilleure appropriation du projet.

La mobilisation des équipes enseignantes est particulièrement importante. Pour les écoles du programme européen UIA, elle a été possible grâce au voyage d'étude organisé par le CAUE de Paris en Belgique, auquel les directeurs et les REV des écoles ont participé. Elle a été également plus forte chez les enseignants qui avaient suivi les formations proposées par le CAUE de Paris en amont du projet.

Retrouvez [ici](#) les vidéos du [voyage](#) et des formations pour les [professionnels](#).

Comment impliquer le public à l'exécution de la cour ?

On peut organiser des chantiers participatifs avec les enfants sur le temps scolaire ou périscolaire, ou avec des familles les week-ends. Il peut s'agir d'ateliers de plantation, de fabrication de bacs, de bancs ou de cabanes. Impliquer les enfants lors de la plantation leur permet d'intégrer la nécessité de respecter et protéger les espaces plantés.

Les habitants qui s'impliquent peuvent avoir le statut de "collaborateurs occasionnels du service public", afin de réaliser ces chantiers dans les meilleures conditions d'assurance pour tous.

Qui anime les ateliers des chantiers participatifs ?

A Paris, les chantiers participatifs sont organisés par le CAUE de Paris, les intervenants sont des membres de l'équipe ou des professionnels venus en renfort.

Mais les professionnels des collectivités peuvent également partager leur savoir faire à ces occasions : jardiniers, menuisiers ou autres peuvent avoir envie de s'impliquer et d'échanger avec les habitants dans le cadre de ce type de chantiers.



Crédits : CAUE 75

Les parents d'élèves ou associations de quartier sont-ils impliqués dans les projets ?

On implique les parents d'élèves élus dans les séances de concertation avec les adultes de l'école, au choix de la direction. À l'issue des ateliers enfants, on organise une exposition des productions (maquettes, dessins ou collages) afin d'informer et d'échanger avec les parents sur le projet. Certaines écoles déposent sur leur Espace Numérique de Travail les déroulés des ateliers. Il est également important d'offrir l'opportunité aux parents de visiter la nouvelle cour, une fois livrée.

Dans le cadre de l'ouverture des écoles au public, on peut travailler également avec des acteurs associatifs locaux ou conseils de quartier qui peuvent proposer des animations et ateliers dans la cour.

Les parents d'élèves peuvent aussi proposer ce type d'évènement, et porter des dynamiques visant à renforcer le lien famille /école.

4. Réalisation des cours

Quel est le calendrier d'un projet de transformation de cour d'école ?

À Paris, il faudrait prévoir idéalement 1 an et demi à deux ans entre le début de la concertation et la livraison de la cour : premiers contacts avec l'école, transmission des outils de sensibilisation, ateliers de co-conception enfants, ateliers de co-conception adultes, transmission des préconisations, marché des entreprises, négociations, réalisation des travaux durant l'été, plantations plutôt à l'automne.

Les travaux tiennent difficilement dans les deux mois d'été, ils peuvent durer plus longtemps, pendant les petites vacances scolaires ou en milieu occupé si la surface de la cour le permet. Cette dernière possibilité nécessite une bonne organisation et le respect de contraintes de sécurité strictes, mais elle permet aux enfants d'être témoins des travaux, d'interagir avec les ouvriers et d'y prendre part. C'est une formidable opportunité pédagogique. Les plantations d'arbres par exemple sont véritablement un moment très marquant et important à vivre pour les enfants. Il est donc précieux que cela puisse se dérouler en temps scolaire.

La cour Oasis étant un paysage vivant, même après la livraison de la cour, il est nécessaire de continuer à échanger avec l'école pour régler les éventuels problèmes et questionnements sur l'entretien et l'usage des nouveaux espaces.

Quand réalise-t-on les plantations ?

La plantation des végétaux est faite pendant l'automne ou le printemps. Les végétaux ne sont donc pas encore présents à la rentrée scolaire qui suit les travaux (ceci est un élément à bien communiquer aux équipes pédagogiques pour éviter la désillusion de la rentrée au moment de la livraison des premières phases de travaux), mais les enfants peuvent participer à leur plantation pendant l'année scolaire.

Combien coûte l'aménagement ou la gestion d'une cour Oasis ?

Le coût d'aménagement est très variable d'un projet à un autre. Actuellement il oscille entre 300 et 600€/m², un prix très élevé en raison du contexte parisien contraint. Il peut être réduit en valorisant l'existant, en privilégiant des aménagements simples avec des matériaux de réemploi ou en développant les démarches participatives, qui, en plus de leurs vertus en termes de citoyenneté, permettent d'atténuer les coûts de main-d'œuvre. En Belgique, le prix au m² est nettement inférieur car les entreprises mandataires sont des entreprises de paysage et la communauté éducative est davantage sollicitée.

La Ville de Paris manque encore de retours d'expérience sur les coûts de gestion.

Quelles sont les éléments d'aménagement que l'on retrouve dans les écoles maternelles, élémentaires ou dans les collèges et lycées ?

Les cours Oasis parisiennes concernent pour le moment les écoles maternelles, élémentaires et collèges, mais il peut également être pertinent de déployer ces transformations dans des lycées ou des crèches.

Quel que soit l'établissement, le projet consiste en l'ajout de végétation, une meilleure gestion de l'eau, la désimperméabilisation d'une partie des sols, d'un travail sur la répartition des usages, l'ajout d'éléments ludiques et la diversification des aménagements proposés. Le choix des aménagements et de leurs dimensions est bien sûr adapté à l'âge des élèves, à leurs besoins, et à la surface de la cour, souvent plus grande dans les collèges que dans les écoles.

En élémentaire, l'apport d'éléments ludiques (structures de jeux, de grimpe, de cabanes) est primordial car les cours en sont souvent dénuées. Au collège et au lycée, il y a surtout un besoin de lieux pour se poser, se regrouper (assises, tables, amphithéâtres...).



Crédits : Ville de Paris

Est-ce que les filières universitaires concernées par le champ du développement durable peuvent être associées à la conception des espaces ?

Pour les cours Oasis parisiennes, l'école du Breuil (école d'horticulture de la ville de Paris) a été associée en amont du projet et est intervenue pour la prise en charge d'un chantier participatif de plantation avec les élèves de l'école élémentaire Keller (11^e arrondissement). Il est tout à fait possible de solliciter en effet des élèves de ces filières pour accompagner les projets.

Peut-on décider de conserver telles quelles certaines zones de la cour ?

Si une zone d'asphalte est en bon état, autant la conserver (pour une zone sportive par exemple) et utiliser le budget pour aménager d'autres zones, désalphalter ou changer le sol à d'autres endroits. La cour Oasis n'est pas forcément une cour où tout est refait entièrement. Cela sera plus vertueux écologiquement.

De même, des zones déjà plantées (haies, zones de pelouse, etc.) doivent au maximum être intégrées au projet et peuvent être rendues accessibles dans une logique de valorisation des potentiels existant de la cour.

Y a-t-il des objectifs chiffrés quant aux surfaces à végétaliser ?

Initialement, il était prévu de s'approcher de 30% de surface végétalisée mais cet objectif n'est finalement pas suivi, les surfaces varient d'un projet à l'autre. Par ailleurs, le projet oasis est encore jeune, et le recul ne permet pas encore de s'assurer de la qualité des espaces verts nouvellement conçus et de la pérennité de leur accessibilité aux enfants. Dans les petites cours parisiennes où la densité d'enfants est forte, il est par exemple impossible de maintenir des surfaces enherbées.

Y a-t-il des objectifs chiffrés quant aux surfaces à désimperméabiliser ?

Pour Paris, il s'agit d'être en accord avec les objectifs du [Plan Paris Pluie](#), qui vise surtout une gestion de l'eau de pluie à la parcelle.

Cependant, certains co-financeurs (Agences de l'eau notamment) peuvent apporter leur soutien aux projets qui visent la désimperméabilisation, et il est donc important dans ce cadre de tenir compte des préconisations de ce type d'appel à projets.

Quel est le retour d'expérience sur les bétons poreux ou enrobés drainants ?

Les premiers projets oasis étaient fortement orientés vers le volet technique de perméabilisation de tout le sol. Des essais de bétons poreux et enrobés drainants ont alors été faits. Différents soucis ont été mis en évidence :

- Ces sols sont plus abrasifs, les enfants s'écorchent plus facilement en tombant.
- Les granulats se détachent et peuvent rendre le sol légèrement dérapant.
- Dans le cas où les sous-couches ne sont pas bien posées, la drainage peut diminuer rapidement et ces matériaux étant "innovants", leur pose n'est pas toujours bien maîtrisée par les entreprises.
- Le coût est élevé et l'entretien difficile.

Aujourd'hui, les projets Oasis favorisent la réutilisation de l'eau de pluie (en la redirigeant vers des zones végétalisées par exemple) plutôt que son infiltration dans un sol minéral.

Qu'en est-il des sols souples type 'permaway' ?

Pour une fonction amortissante, les projets oasis actuels favorisent plutôt les copeaux, le sable ou les gravillons. Un revêtement de liège coulé amortissant sera également testé à l'été 2021.

L'enjeu est de ne plus recourir, si possible, aux matériaux issus de la pétrochimie.

Peut-on utiliser un revêtement de liège pour un terrain sportif ?

Les revêtements en liège risquent de geler et d'être très glissants en hiver, comme les sols souples. Ils ne sont donc pas les plus adaptés pour une zone sportive.

Comment font les enfants pour se dépenser et courir ?

Exactement comme avant ! Ils courent dans tous les sens, en franchissant les obstacles qui se posent à eux. Ils sont, d'eux-mêmes, plus attentifs au relief du sol. En effet l'impression d'une surface toute plane avec la cour asphaltée leur fait oublier les irrégularités (bosse, grille, etc) et les fait chuter tandis qu'un sol composé de différents matériaux leur fait prendre conscience qu'une plus grande vigilance est nécessaire.

Les nouveaux aménagements sont-ils soumis à l'agrément d'un bureau de contrôle vis-à-vis des normes de sécurité ?

Seuls les jeux normés sur catalogue ont l'obligation d'être soumis à l'agrément d'un bureau de contrôle. Les aménagements de mobilier (bancs, gradins, etc.) n'ont pas à être contrôlés. Par bon sens, les aménagements non normés doivent être installés dans des conditions identiques aux éléments normés, notamment vis à vis de la hauteur de chute.

Certains éléments peuvent être validés en amont par un bureau d'étude afin d'ajuster les aménagements si nécessaire.

Comment faire réaliser une cabane en hauteur aux normes de sécurité ?

On peut faire réaliser des cabanes sur mesure, qui sont alors validées sur plan par un bureau de contrôle. Cela est néanmoins compliqué à mettre en œuvre, les normes sont nombreuses. A l'école élémentaire Jeanne d'Arc - Paris 13e, des cabanes dans les arbres, réalisées sur mesure, ont été expérimentées en 2020. A Paris, contrairement à Anvers où nous avons croisé la route de [Groenman](#), il n'y a pas d'entreprise capable de réaliser ces aménagements sur mesure à un prix raisonnable.

Il existe cependant des plateformes sur catalogue que l'on peut faire adapter.

Comment sont gérés les besoins d'accès véhicules dans les cours Oasis, par exemple pour la sécurité incendie ?

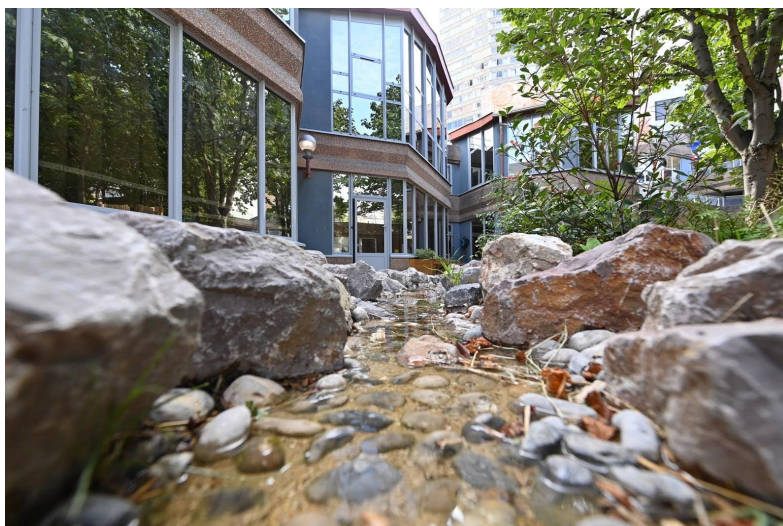
Les plans sont validés par les commissions de sécurité. Il n'y a aucun problème au niveau de la sécurité incendie pour accéder aux bâtiments. Par exemple, dans les cours des écoles Maryse Hilsz, une boucle de circulation en sol dur a été préservée pour les accès véhicules.

La réglementation autorise-t-elle à permettre aux enfants un contact direct avec l'eau de pluie ?

Un [arrêté de 2008](#) encadre la réutilisation de l'eau de pluie mais ne permet pas l'arrosage des espaces verts par de l'eau récupérée, en présence du public.

Aucune précision n'étant apportée sur l'intérêt et l'encadrement pédagogiques de la récupération, certaines écoles font le choix d'utiliser l'eau de pluie avec les enfants à des fins de sensibilisation et d'apprentissage. Cet arrêté date de 2008 et compte tenu de la raréfaction de la ressource en eau, il serait intéressant de faire évoluer ces normes pour qu'elles répondent au mieux aux besoins actuels.

Il faut cependant rester vigilant sur l'installation et veiller à éviter l'eau stagnante, qui peut être propice au développement des moustiques.



Crédits : Laurent Bourgogne - Ville de Paris

Pour plus de précisions sur les enjeux techniques et les diverses solutions d'aménagement de cours identifiées, vous pouvez consulter le cahier de recommandations Oasis : <https://www.caue75.fr/content/cahier-de-recommandations-oasis>

Les aménagements sont-ils adaptés aux enfants à mobilité réduite ? Comment intégrer les problématiques d'inclusion ?

Les réflexions sur les cheminements et la circulation entre les zones font partie intégrante du projet. Les traversées de zones naturelles peuvent être rendues carrossables, et des bacs jardinés ou jeux à hauteur existent pour les enfants en fauteuil, tout comme des coins jeux (cuisine d'extérieur, espace de manipulation, tableau sensoriel). Par ailleurs, les handicaps autres que moteurs sont également à prendre en compte. L'installation de cabanes peut être bénéfique aux enfants qui ont des troubles autistiques par exemple, car certains apprécient d'être dans des espaces "contenants". Les réflexions sont encore en cours pour optimiser l'accès de tous les enfants aux aménagements.

Comment intégrer aux nouvelles cours la nécessité d'y faire du sport et des jeux actifs ?

Si la cour doit être utilisée pour les cours de sport, on s'assure de conserver suffisamment de circuits et terrains de sols durs. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer le professeur de sport aux réflexions sur la nouvelle cour pour recueillir ses besoins. Cela n'empêche pas de créer des zones de végétation, d'infiltration de l'eau et de jeux à certains endroits de la cour. Les professeurs de sport peuvent néanmoins rester réticents à la diminution de la surface de sol dur. Le dialogue avec les autres enseignants est alors primordial : connaissant les pratiques des uns et des autres, ce sont eux qui sauront trouver les arguments pour rassurer leur collègue.

La pratique de l'activité physique peut enfin être pensée dans un cadre différent que celui de la zone sportive classique (surface rectangulaire, plane, avec des marquages au sol). En effet, les zones de grimpe, les buttes, les circulations entre îlots végétalisés, les pas japonais par exemple sont aussi des aménagements permettant aux enfants de se dépenser, d'affiner leurs capacités motrices et leur habileté.

Il est important de sortir du paradigme de la cour "défouloir", souvent source d'accidents, d'excitation et peu en phase avec les besoins de l'enfant, qu'il a besoin de se dépenser et d'être challengé sur le plan physique apprécie aussi de concentrer son attention sur des activités diverses.

En effet, pendant les récréations, et au fil de la journée, les enfants ont des besoins variés. La course et les jeux de ballon peuvent en faire partie, mais également des activités plus calmes, pour lesquels ils peuvent utiliser des bancs, tables, cabanes, fontaines, structures de jeux de manipulation ou d'imitation...

Comment aborder les questions de répartition genrée de l'espace ?

Dans de nombreuses cours d'écoles, la répartition de l'espace est inégale entre les partisans des jeux actifs et jeux de ballons, qui occupent souvent une grande partie de l'espace central, et les enfants préférant les activités calmes, relégués aux zones périphériques. Lorsque les sportifs sont majoritairement des garçons et les adeptes de tranquillité majoritairement des filles, cela devient une inégalité de genre.

Le projet oasis interroge le zonage de l'espace et des pratiques. Il s'agit, via les différents aménagements, de délimiter des zones permettant à certains enfants de trouver le calme au sein de la cour, tout en laissant l'opportunité à d'autres d'être actifs. Pour cela, il est important que le terrain de sport ne se trouve pas au centre de la cour mais soit plutôt positionné dans un angle, pour limiter la nécessité de le traverser pour se rendre d'un espace à un autre.

Par ailleurs, la diversification des activités offerte par les différents aménagements amène naturellement à une diminution de l'intérêt pour la course et les jeux de ballons, et au développement d'une diversité de jeux plus mixtes, qui stimulent de surcroît la créativité des enfants. Les espaces naturels sont également des espaces plus spontanément mixtes.

Les nouvelles cours conservent-elles assez d'espace libre pour accueillir les fêtes de l'école ?

Des centaines de m² de sol dur sont conservées, ce qui est généralement suffisant pour ces événements. Par ailleurs, des assises et des espaces de regroupement extérieur comme des amphithéâtres sont souvent créés dans le cadre du projet, et peuvent servir à ces occasions.

5. Appropriation de la cour

Une fois la cour livrée, son appropriation par les adultes est-elle compliquée ?

Les adultes mettent souvent plus de temps que les enfants à s'approprier la cour. Il faut revoir son positionnement pour la surveillance (en général un adulte fixe que les enfants peuvent trouver facilement et un adulte mobile, en accompagnement des découvertes des enfants), formuler de nouvelles règles d'usage, et observer la façon dont les enfants vont évoluer dans ce nouvel espace... Il est important d'accompagner les adultes de l'école tout au long du processus de transformation. La livraison de la cour n'est pas la fin du projet, c'est l'opportunité pour les adultes d'utiliser l'espace autrement et que ces modifications aient un impact concret sur le climat scolaire. Il est important d'aborder avec les adultes de l'école des thèmes comme l'importance de la nature dans le bien-être de l'enfant, l'apprentissage par le risque ou la place du jeu libre afin de voir s'opérer un usage différent et plus adapté aux besoins des enfants.

Les cours Oasis proposent aussi des espaces pour l'apprentissage à l'extérieur : amphithéâtre, jardin pédagogique, tableau d'expression etc. qui nécessitent une adaptation des temps et des programmes de classe.

Comment garder les équipes pédagogiques investies après plusieurs années et avec un changement fréquent des équipes ?

Il est important d'organiser une transmission et une prise en main du projet livré dès la rentrée. Les travaux d'été ne signifient pas que la cour est terminée mais que le gros des travaux est fait. Il faut ensuite ajuster, planter, arroser, expliquer...

Réaliser des documents pour préciser la vie de la cour, de façon participative (plans de gestion partagés de la cour, charte d'utilisation, signalétique...) est également un moyen de s'assurer que le projet continuera d'être porté dans la durée et compris par les nouveaux arrivants.

Comment les cours Oasis peuvent-elles s'intégrer dans les parcours pédagogiques ?

Les enseignants peuvent consulter et télécharger une mallette pédagogique éditée par le CAUE de Paris, pour les aider à connecter toutes les grandes thématiques des cours Oasis avec leurs programmes pédagogiques et à se saisir du projet de transformation de leur cour. Par ailleurs, le CAUE de Paris propose des modules de formation pour les enseignants.

Un grand nombre d'autres ressources existent également pour développer de nouvelles activités pédagogiques dans les cours : ressources du muséum d'histoire naturelle, de la ligue de protection des oiseaux, classe dehors, réseaux graines...



Crédits : CAUE 75

Est-ce que des dispositifs de sciences participatives sont mis en œuvre dans les écoles oasis ?

Des associations comme la LPO (ligue de protection des oiseaux) ou bien les porteurs du dispositif Vigie Nature École peuvent réaliser des parcours scolaires et des relevés de biodiversité avec les enfants. C'est l'école qui en prend l'initiative et qui entre directement en contact avec eux.

Par ailleurs, des stations météo ont été installées dans les cours oasis du projet UIA européen par Météo France pour réaliser des évaluations des transformations microclimatiques à l'œuvre dans les cours, auxquelles vont participer les élèves des 'classes météo'.

Comment se passe la surveillance des nouvelles cours ?

Il s'agit de se placer dans une posture d'accompagnateur des enfants dans leur exploration et leur découverte des usages de la nouvelle cour, autant que dans celle d'un surveillant. Un adulte peut rester fixe afin que les enfants sachent où trouver de l'aide en cas de nécessité. Les autres adultes ne sont plus statiques mais mobiles, ce qui nécessite une sensibilisation des équipes aux modalités et intérêts de ces changements de pratiques.

Le besoin de vigilance dans les toilettes est réduit par l'installation de fontaines dans la cour.

Tous ces nouveaux aménagements ne sont-ils pas source de bêtises chez les enfants ?

Le réaménagement nécessite souvent la mise en place de nouvelles règles et d'une nouvelle posture pour les adultes.

Il faut rappeler que les enfants sont avant tout dans une démarche d'exploration et que ces espaces plus "aventureux" pour eux vont répondre à leurs besoins de prise de risque mesurée et découverte.

Dans les cours classiques, les conflits sont majoritairement dus à l'ennui des enfants. Dans les nouvelles cours, les enfants sont plus occupés, intéressés par diverses activités, développent leur imaginaire et des comportements de coopération. L'apaisement du climat scolaire est notable.

Il s'agit d'accepter cette plus grande liberté pour l'enfant, et de travailler sur l'importance de la confiance à leur apporter. Le jeu libre est prôné car source de développement pour l'enfant : on laisse les enfants s'approprier les aménagements à leur disposition en autonomie.

Cela n'exclut pas, au fur et à mesure des observations des enfants, de fixer collectivement des règles simples et partagées pour éviter les désagréments éventuels.

La multiplication des cachettes ne peut-elle pas être propice aux conflits voire au harcèlement scolaire ?

Dans les nouvelles cours, on constate plutôt une diminution des conflits car les enfants s'ennuient moins qu'avant. Par ailleurs, les enfants sont rarement complètement cachés : les cabanes réalisées sont souvent perméables au regard à travers le treillis ou l'osier, via des petites fenêtres ou bien on peut voir les pieds des enfants au niveau du sol.

Comment gérer la boue ?

Toutes les surfaces de pleine terre sont recouvertes de copeaux, ce qui évite d'avoir de la boue. Il faut, dès la livraison, prévoir un foisonnement de 20% du volume nécessaire car ils se tassent vite. Il faut d'autre part prévoir un réassort annuel, et plus si de fortes pluies les amènent à se décomposer plus rapidement par exemple.

Par ailleurs, les enfants peuvent aussi porter des bottes, notamment les jours de pluie pour éviter les salissures. Enfin, il faut penser à prévoir des espaces de transition dehors/dedans avec des paillasons et éventuellement des petites brosses pour que les enfants évitent de salir les intérieurs et prennent conscience de l'importance de participer activement au respect des lieux.

Les nouveaux sols perméables ne sont-ils pas impraticables quand il pleut ?

On remarque que dans beaucoup d'écoles, les enfants ne sortent pas du tout dans la cour quand il pleut. Mais ils peuvent tout à fait jouer dans les copeaux ou le sable mouillés, ainsi que dans la pleine terre, à laquelle sont mélangés suffisamment de copeaux pour éviter la formation de boue.

Avec les bons équipements, les enfants peuvent sortir par tous les temps, et cela est fortement recommandé pour leur développement !

Avec les aménagements d'eau, n'y a-t-il pas un problème de moustiques ?

Il n'y a pas de stagnation d'eau dans les cours oasis. L'eau de pluie récupérée est stockée dans une cuve fermée et étanche. L'eau se déverse parfois dans jardin humide, où elle s'infiltre et nourrit les plantes. Il peut parfois y avoir quelques moustiques au début, mais un nouvel écosystème se met rapidement en place avec des prédateurs aux moustiques.

Y a-t-il des problèmes de sécurité sanitaire liés aux copeaux ?

À Paris, on trouve des zones de copeaux dans les parcs depuis déjà plusieurs années et on ne constate pas de problème particulier. Les enfants ne mangent pas les copeaux. Par ailleurs, les chats et chiens n'ont pas accès à la cour donc il y a peu de risque de déjections dans les zones de copeaux.

Il n'est cependant pas impossible que cela arrive, et que l'on ne retire pas la déjection avant l'arrivée des enfants, mais c'est un faible risque qui vaut la peine d'être pris au vu des nombreux bénéfices pour les enfants. L'intérêt des copeaux, comme du sable, n'est plus à prouver. En plus d'avoir un pouvoir amortissant dans les éventuelles zones de chutes, ils constituent en eux-même un jeu avec lequel les enfants peuvent s'amuser pendant des heures.

Le projet oasis milite pour augmenter la diversité des espaces offerts aux enfants, quitte à prendre certains risques, qui restent contrôlés.

Comment répondre aux réticences sur la saleté ?

Certaines écoles mettent en place un système de bottes pour la récréation ou de chaussons pour la classe, ou bien demandent aux parents de mettre des bottes aux enfants les jours de pluie. Les surfaces naturelles sont mises loin des entrées en classe afin que les copeaux et le sable se détachent des chaussures avant d'atteindre la porte, et des grilles de décrottage sont installées aux entrées. Il faut quand même sensibiliser les enfants à ne pas mettre dans les poches les copeaux ou le sable.

Il est important d'attirer également l'attention sur les bénéfices pour les enfants de ce lien avec la nature, d'autant plus dans un contexte de forte dégradation de la biodiversité. Et il s'agit aussi de se questionner sur ce qui est réellement "sale" : la terre ou le plastique par exemple...



Crédits : CAUE 75

6. Entretien des cours :

Comment évolue la charge d'entretien de la cour avec une transformation oasis ?

Les pratiques changent mais la charge d'entretien n'est pas amplifiée, à condition de bien équiper les agents pour faciliter leur travail. À la place de balayer ou souffler des feuilles, on balaye des copeaux pour les remettre dans leur zone. Les feuilles qui tombent sur les zones de copeaux peuvent y rester; elles alimentent le sol en matière organique. Les enfants peuvent aussi les déplacer, et les apporter comme paillage sur les espaces plantés (c'est une source très importante de jeux, notamment pour les plus petits qui sont très volontaires pour ce type de tâche).

Il faut cependant recharger régulièrement les matériaux amortissants (copeaux ou sable), afin qu'ils aient toujours une épaisseur réglementaire (supérieure à 30cm), dans les espaces ou une hauteur de chute est nécessaire. Il faut pour cela un marché de fourniture spécifique. On peut impliquer les enfants dans cet entretien : balayage des copeaux, de la terre, du sable et nettoyage des chaussures avant de rentrer dans l'école. On peut mettre à disposition des enfants des râteliers, brouettes, pelles ou balais, dont l'utilisation pendant les temps de récréation peut devenir un rituel.

Qui entretient les espaces verts nouvellement créés et à quelle fréquence (taille, arrosage) ?

Dans le cadre d'un marché public, l'intervention d'une entreprise spécialisée peut-être sollicitée pour réaliser les tailles, une à deux fois par an. Des jardiniers de la commune peuvent également intervenir ponctuellement.

Pour l'arrosage, plusieurs possibilités sont envisageable:

- l'installation d'un système d'arrosage automatique
- l'implication des équipes (scolaire ou périscolaire) de l'école : c'est à l'école de prendre en charge l'arrosage, qui peut être fait avec les enfants, mais qui doit être régulier. Dans le cas où un espace potager est créé, il est primordial qu'un adulte de l'école s'engage à l'entretenir et à en faire profiter les enfants. Sans cela, il est préférable de privilégier des plantations ornementales aux besoins limités.
- Pour l'été, le centre de loisir sur place ou un centre à proximité peut prendre le relais de l'arrosage. D'autres personnels de l'école peuvent également s'en charger (gardiens s'ils acceptent).
- Il est enfin possible de passer une convention avec un jardin partagé à proximité, l'association des parents d'élèves ou encore via un marché public pour un passage régulier pour ces arrosages.

7. Ouverture des cours

Quelles cours sont ouvertes au public ? Quand sont-elles ouvertes ?

Pour le moment, 48 cours sont ouvertes à Paris (mais ce ne sont pas toutes des cours Oasis). Certaines cours du programme européen UIA font partie de ces ouvertures et sont donc ouvertes au public le samedi. À terme, la Ville envisage d'ouvrir un maximum de cours, afin de faire profiter les habitants du quartier des nouveaux espaces dans une ville qui est très dense. Il est cependant nécessaire que l'école dispose d'un accès direct entre l'espace

public et la cour, sans passer dans les bâtiments de l'école. Enfin, certaines cours Oasis pourraient être ouvertes en cas de vagues de chaleur en soirée.

Quelles sont les modalités d'ouvertures des cours au public ?

L'ouverture d'une cour au public le samedi nécessite la présence d'un gardien, agent de la ville de Paris, et la mise en place d'un nettoyage de la cour avant le retour des enfants le lundi matin.

Certaines cours peuvent en plus accueillir des animations proposées par des associations locales, ou des parents d'élèves. La ligue de l'enseignement est en charge de cette programmation dans les 10 cours concernées par le projet européen FEDER.



Crédits : CAUE 75

Quel retour a-t-on sur l'ouverture des cours au public le week-end ?

Malgré beaucoup de réticences de la part des écoles face à ces ouvertures au public, les premiers retours sont plutôt positifs : pas d'incident majeur à déclarer, pas de dégradation des espaces. La fréquentation des cours est variée en fonction des quartiers et des horaires. Cette expérimentation va se poursuivre et être évaluée à l'automne 2021.

À Barcelone, où les cours sont ouvertes depuis plusieurs années au public, les retours sont plutôt positifs, avec un constat de diminution du vandalisme.

